

■ ■

ÉCOLE DE MEMISE

The logo for École de Memise features a central illustration of a two-story house with a chimney, surrounded by stylized trees and a small boat. The text 'ÉCOLE DE' is positioned above the house, and 'MEMISE' is positioned below it, all in a blue, sans-serif font.

Centre d'Enseignement Spécialisé

Rapport annuel 2018

Le billet de la Présidence

Mesdames et Messieurs, chers Amis de Mémise,

L'exercice annuel 2018 s'est déroulé dans la bonne humeur, tant au sein de l'institution que de ses organes dirigeants.

L'année écoulée a donc été sereine et a permis à notre école de remplir pleinement son rôle et ses missions. Ceci a été obtenu dans un contexte de pleine occupation de nos capacités, tant au niveau de l'école qu'à celui de notre unité d'accueil temporaire (UAT) pour des jeunes atteints par un trouble du spectre autistique.

Le Conseil de fondation tient à remercier, ici, chaleureusement et très sincèrement, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur contribution de grande qualité à l'atteinte des objectifs fixés à notre institution par les autorités cantonales.

A fin 2018, Mme la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle a présenté les grandes lignes de son concept d'école inclusive « 360 degré » et a relancé les réflexions sur les dispositions d'application de la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) adoptée, en septembre 2015, par le Grand Conseil vaudois. Ceci ne met malheureusement pas encore fin à la période d'incertitude pour les établissements de pédagogie spécialisée privés reconnus comme le nôtre. Leur rôle et leur place futurs restent encore assez flous. Dans cette optique, notre institution a initié un projet pilote d'approche de formation « Préprofessionnelle », projet qui est décrit plus loin dans notre rapport annuel.

Nous avons pu finaliser, en début d'année, le long parcours de la modernisation de nos statuts, entrepris depuis 2015, et qui ont été enfin approuvés officiellement par l'organe de surveillance concerné.

L'année 2018 a aussi été marquée par la reconstruction totale de notre terrain de sport grâce à un don de la Loterie Romande que nous remercions ici pour sa générosité.

Si 2018 correspond au centenaire de la création de notre institution par l'adoption des statuts d'une première association le 19 juin 1918, c'est bien en 2019 que nous fêterons le Jubilé du début de notre activité au vu d'une première rentrée d'élèves le 4 février 1919 et, à l'inauguration officielle de notre installation dans notre bâtiment d'alors à Vugelles-La Mothe sur Grandson le 21 mai 1919. La conception et la préparation des manifestations du Jubilé ont pris une place importante dans l'activité du Conseil de fondation mais aussi au sein de la Direction. Ces dernières se concentreront essentiellement sur nos élèves actuels et anciens ainsi que leurs familles et sur nos collaborateurs actuels et anciens, grâce à un weekend très animé de « Portes ouvertes du centenaire » à mi-juin 2019 sur notre magnifique site de Lutry. De même, elles seront complétées par l'organisation d'une manifestation de la Haute Ecole Pédagogique au profit des professionnels de l'enseignement spécialisé et par une commémoration officielle, toutes deux en septembre.

Je conclus ce message en adressant mes plus chaleureux remerciements à nos donateurs et à mes collègues au sein du Conseil de fondation, soit pour leur générosité, soit pour leur support permanent.

Notre Conseil de fondation s'est bien renforcé en 2018 par l'élection de deux nouveaux membres, à savoir Mme Lydia Masméjan et M. Olivier Bastian que je remercie d'avoir accepté de nous rejoindre.

Jean-Pierre Mottu
Président

Le mot du Directeur

Dans cette période où nous sommes toujours en attente de clarifications sur ce qui fondera notre activité au niveau des bases légales et des missions publiques déléguées par l'Etat, l'Ecole de Mémise et ses équipes s'engagent fortement pour l'insertion sociale et le développement personnel des jeunes qui lui sont confiés.

Par ailleurs, nous évoluons. Nous nous préparons, autant que faire se peut, à proposer une pédagogie spécialisée tenant compte du futur règlement d'application de la LPS mais aussi dans une perspective de mise en conformité à la LAJ en ce qui concerne les temps non scolaires.

Nous insistons beaucoup sur le fait que notre accompagnement est global et ne constitue pas juste un catalogue de « prestations ». Selon l'adage systémique « le tout est plus que la somme des parties ». C'est cette réalité que notre Centre permet de vivre aux enfants et à leur famille et j'en suis profondément reconnaissant à toutes les équipes qui y interviennent de manière interdisciplinaire.

Bien entendu, nous devons nous préparer aux futurs modèles de financement par convention de subventionnement, nous devons nous préparer à nous situer et nous organiser en fonction des réalités spécifiques de la région « Est » de l'Enseignement spécialisé. La question des prestations hors temps scolaire se pose et demande d'élargir notre vision au-delà de l'enseignement (encadrement des temps de midi, propositions de devoirs surveillés, accueil du matin, semaines d'activités éducatives dites de « permanences » pendant les semaines de vacances scolaires).

Nous abordons ces questions dans un souci d'efficacité, de manière proactive et pragmatique. Un certain nombre de réponses ont déjà été mises en place dans notre école sur la base des moyens existants.

Les équipes développent des projets spécifiques qui constituent d'excellents supports pour l'enseignement et le développement personnel (classe « numérique » où l'entier de l'activité est réalisé sur l'IPad personnel et sur le Cloud, projets sportifs et entraînements à la participation d'évènements sportifs « 4 km de Lausanne », « course à travers Lutry », projet « Montagne », « participation au marché de Noël », différents projets « créativité » dont des projets d'expositions et d'embellissement des locaux, etc..

D'autres projets vont plus loin et constituent de nouvelles réponses régionales pour ce qui concerne la transition entre le temps de l'école obligatoire et celui de la formation professionnelle. Nous avons mis en œuvre, cette année (toujours sur les moyens existants), le projet « PREFO » pour préformation et orientation des élèves ayant achevé leur cursus obligatoire.

Le projet PREFO nous a beaucoup occupés depuis le début de l'année 2018 avec un démarrage à l'été 2018. Certains projets naissent sous le signe de l'évidence. Ainsi, le sens fort du projet PREFO a immédiatement généré un fort enthousiasme des familles, des collaborateurs et l'intérêt des milieux professionnels. Toutes les difficultés ont été résolues en trois mois. Cela s'est concrétisé par la création de locaux dédiés, sans demande de budget supplémentaire, grâce à une donation de la Fondation Comtesse Moïra et au travail de notre équipe de conciergerie. C'est ce beau projet, que nous souhaitons pérenniser et développer en partenariat avec le SESAF, que nous vous présentons ci-après.

En conclusion, j'exprime ma profonde gratitude à toutes les personnes qui, par leur engagement et leur soutien, permettent à la Fondation Ecole de Mémise d'assurer sa noble mission.

J'adresse, en particulier, mes remerciements et mes félicitations aux équipes qui, par leur engagement au quotidien, permettent d'amener des changements positifs et déterminants dans les trajectoires de vie des enfants. Mes remerciements vont aussi vers le Conseil de fondation, son Bureau et son Président.

La Direction ne peut fonctionner correctement qu'avec cet appui. Je remercie aussi notre Service subventionneur et tous nos partenaires fidèles pour l'investissement de tous les moyens nécessaires.

Michel Wosinski
Directeur

Présentation projet pilote Préfo Mémise

Objectif

En une année de soutien intensif, parvenir à une entrée en formation professionnelle duale avec de bonnes chances de succès. (Possibilité aussi d'entrer en Centre de formation professionnelle spécialisé suivant les âges, professions, etc.).

Principe

Dispositif d'apprentissages intégrés à la réalité professionnelle, personnelle et familiale. Basé sur le principe d'une formation duale. Les réponses sont mises en cohérence, en vue d'un effet de renforcement entre les différents intervenants, le jeune et sa famille.

Moyens

Accompagnement par des professionnels selon trois approches complémentaires (éducative, pédagogique, socioprofessionnelle).



Le jeune est encadré par des professionnels qui adaptent leurs actions en fonction des renforts nécessaires à un projet d'entrée en formation. Nous faisons la différenciation entre l'école obligatoire et la préformation dans des locaux dédiés à cette prestation :

Un enseignant spécialisé qui propose des apprentissages pédagogiques (théorie) en lien avec des lacunes faisant obstacle à l'accès à la perspective de formation choisie :

- généraliser les compétences
- mettre du sens dans les apprentissages scolaires
- appréhender la notion duale : formation pratique et formation scolaire
- s'autonomiser dans les stratégies d'apprentissage
- prendre conscience des outils environnementaux (outils numériques) comme facilitateurs.

Une éducatrice sociale pour le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités basé sur un projet professionnel individualisé. Les objectifs d'apprentissages sont ciblés :

- la communication : recherche de stages, se présenter, faire les démarches administratives, les téléphones, organisation des déplacements
- développer un partenariat avec les familles
- acquisitions scolaires (préparation et entraînement aux examens demandés pour l'entrée en apprentissage)
- équilibre émotionnel (gérer les émotions, prendre confiance en soi, travailler la motivation)
- découverte et renforcement de la posture professionnelle
- Suivi en entreprise (bilan de compétences, rencontre des employeurs).

Un maître socio-professionnel qui propose :

- de la théorie appliquée par les gestes et les activités professionnelles

- un atelier de renforcement des compétences spécifiques (travail sur l'attitude, la posture et le comportement en groupe et individuellement)
- un travail sur la persévérance, la concentration, le renforcement de la condition physique, la prise de conscience des règles en vigueur dans les entreprises.

Relation aux familles

- Entretiens réguliers avec les familles et soutien de leur implication dans le projet professionnel de leur enfant
- pose d'objectifs en lien avec les entreprises
- partage des résultats des bilans de compétence
- accompagnement dans les différentes démarches administratives.

Développement des partenariats et du réseau d'entreprises

- Recherche d'entreprises partenaires pour des stages de longue durée
- bilans, suivis, pose d'objectifs.



Le programme hebdomadaire est organisé comme suit

Encadrement pratique et apports théoriques les lundis et mardis à Mémise.

Enseignement scolaire les mercredis matins à Mémise.

Travail personnel à domicile : 4h hebdomadaire.

Expérience pratique chez un employeur et suivi pratique (objectifs) les jeudis et vendredis, horaires d'entreprise.

Le partenariat est quadripartite : le jeune, sa famille, le responsable de terrain sur le lieu d'apprentissage et les référents de l'école de Mémise.

Illustrations de situations concrètes d'apprentissages

Accident de Silo de S. durant son stage en entreprise et analyse de situation par lui-même concernant les mesures de sécurité au travail.

« J'ai chargé trois big-bags au dépôt pour remplir un silo sur un chantier. Au niveau de la sécurité, tout semblait en ordre. Je suis monté sur le silo et j'ai attendu que le chauffeur arrive avec le big-bag puis il s'est appuyé avec le big-bag contre le silo et voilà je suis tombé de 2 mètres sans avoir de graves blessures. »

La sécurité : mettre un casque, mettre un harnais attaché à la grue. Mais, surtout, regarder l'état du silo (contrôler si les chevilles sont sur les pieds du silo).

G. prend conscience de la quantité de travail qu'il réalise dans une journée et le met en forme par écrit. Il peut ainsi se projeter dans une orientation professionnelle qu'il choisit et en mesurer les réalités.

Mon rôle à la ferme

Sur une journée

07h30 je vérifie si l'électricité est allumée

08h00 je donne à manger et à boire aux vaches

09h00 je fourche le fumier

10h00 je fais la paille

11h00 je trie les patates

12h00 je mange avec le patron

13h00 j'ai la pause

13h30 je nettoie les cochons

14h00 je donne à manger aux canards

15h00 je trie le silo d'herbe moisi et je vide la benne frontale

16h00 je donne à boire aux vaches

17h00 je fais un tas de bois

18h00 j'ai fini le travail.



Situation de S. en stage de deux jours par semaine dans une société de transport : *S. refuse de balayer l'atelier, ses parents le soutiennent dans cette posture, l'employeur menace de stopper le stage.*

Notre mission était de ramener ce jeune à la réalité de terrain et de l'accompagner dans une démarche d'acceptation. Nous avons, dans un premier temps, permis à ce jeune de s'exprimer car les aspects émotionnels prenaient le pas sur les aspects motivationnels. Dans un deuxième temps, une rencontre a été organisée avec le patron de l'entreprise, les parents, le jeune et les professionnels qui l'accompagnaient.

Cette démarche a permis au jeune de se sentir écouté et compris. Cela lui a aussi permis de comprendre l'importance de la communication et l'impact positif que cela pouvait amener dans la collaboration avec ses supérieurs et ses collègues de travail. Il a pu, dès lors, très vite s'adapter et s'identifier au métier, il a porté et assumé sa tenue de travail avec fierté, cela l'a beaucoup valorisé. Ensuite, il a très vite développé un vocabulaire professionnel et il s'est montré capable de retransmettre les expériences vécues de manière adaptée.

Au terme de cette année de préparation (dernier trimestre), il a été capable de s'autoévaluer et de viser des objectifs réalisables, il a pris conscience de ses difficultés et a pu montrer une réelle envie de progresser. Il a été admis en CFPS pour une formation de logisticien.

Bilan

	Actif	Passif
Trésorerie	719'379.00	
Débiteurs	25'192.20	
Stocks	31'287.65	
Actifs de régularisation	87'603.05	
Immobilisations corporelles	257'591.45	
Dettes d'achats et de prestations		70'273.15
Autres dettes à court terme		103'347.15
Passifs de régularisation		15'870.25
Excédents de produits à régulariser		17'933.56
Capital		872'052.78
Réserve affectée Comtesse Moira		18'795.71
Réserve affectée Jubilé 100ème		10'927.10
Réserves libres		11'853.65
Total	1'121'053.35	1'121'053.35

2018 en chiffres

Exploitation école + hébergement + UAT

Charges

Frais de personnel	3'837'262.67
Besoins médicaux	515.80
Alimentation	85'743.50
Ménage	11'250.90
Entretien et réparation immeuble, mobilier, véhicule	150'401.49
Frais d'utilisation des installations	131'233.06
Eau et énergie	55'737.70
Ecole et formation	52'756.50
Bureau et administration	26'644.46
Assurances de choses	43'878.20
Frais de transport des élèves	181'821.25
Autres charges d'exploitation	8'298.90

Total **4'585'544.43**

Produits

Contribution des parents et répondants	123'629.30
Autres contributions et dons	132'380.00
Produits divers	20'865.35

Total **276'874.65**

Excédent de charges **4'308'669.78**

Couverture de l'excédent de charges

Excédent de charges	4'308'669.78
Avances du SESAF reçues en 2018	4'326'603.34
	<hr/>
Excédent de produits reporté au bilan	17'933.56
	<hr/>
Solde subvention à régulariser	17'933.56

Dons 2018

Donateurs	Dons en CHF
Fondation Nirmo	3'000.00
Collecte mariage V. Pittet et A. Greiner	135.00
Fondation Comtesse Moira	10'000.00
Enoteca Capponi (Jubilé 100 ^{ème})	1'145.00
M. Gérald Burnier (Jubilé 100 ^{ème})	100.00
Loterie Romande	118'000.00

Total

132'380.00
